

RAPPORT D'ACTIVITES 2005

Janvier 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION -----	P.3
I- PARTIE NARRATIVE -----	P.4
1-1- Evaluation du chronogramme d'activités -----	P.4
▪ Poursuite du processus institutionnel -----	P.4
▪ Obtention de l'agrément -----	P.4
▪ Les organes de gouvernance-----	P.4
▪ Collaboration CAR/CAPPED	P.4
▪ Audit externe des comptes annuels -----	P.6
▪ Elaboration du plan d'affaires -----	P.7
▪ Mise en place d'un service financier propre à la CAPPED -----	P.7
1.2- Activités courantes -----	P.9
▪ Collecte de l'épargne -----	P.9
▪ Octroi des crédits -----	P.9
▪ Transferts de fonds -----	P.12
▪ Tableau récapitulatif des activités -----	P.13
1-3- Autres activités -----	P.15
▪ Formation -----	P.15
▪ Situation du personnel -----	P.16
▪ Campagnes publicitaires et médiatiques -----	P.17
▪ Assemblée Générale APEMF-CONGO -----	P.17
▪ Visites des partenaires -----	P.18
II- PARTIE FINANCIERE -----	P.19
▪ Consommation budget -----	P.19
▪ Recettes réalisées -----	P.21
III- EVALUATION DU PARTENARIAT AVEC SOS FAIM -----	P.23
CONCLUSION -----	P.26

INTRODUCTION

L'année 2005, décrétée « Année du micro crédit » par l'ONU, a été l'année de l'obtention de l'agrément par la CAPPED auprès du Ministère de l'Economie, des finances et du Budget, suite à l'avis conforme de la COBAC. L'accent a de ce fait été mis sur le MCS en renforçant la procédure recouvrement et en mesurant son impact sur les bénéficiaires depuis sa mise en œuvre.

Cette année a été aussi malheureusement émaillée de quelques troubles socio-politiques, notamment le braquage du siège et le délogement de la milice ninja voisine du siège de la CAPPED par la force publique, entraînant ainsi des perturbations importantes qui ont eu un impact non moins négligeable sur la réalisation des objectifs fixés.

Le présent rapport va également faire le point de la collaboration entre la CAPPED et les partenaires financiers (Sos Faim et le Ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg) au cours des cinq années passées.

I- PARTIE NARRATIVE

I-1-EVALUATION DU CHRONOGRAMME D'ACTIVITES

***** Poursuite du processus institutionnel : obtention de l'agrément***

En attendant l'obtention du récépissé du Ministère de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire sur le statut associatif de la CAPPED, le Ministère des finances a entériné l'avis de la COBAC en lui accordant l'agrément, par décret ministériel du 6 avril 2005 sous le numéro 2785/MEFB/CAB.

La CAPPED fait partie des neufs EMF (sur les quinze ayant obtenu l'avis conforme de la COBAC), autorisés à exercer sur l'ensemble du territoire national.

Cette reconnaissance légale de l'autorité monétaire lui confère la légitimité d'exercer librement ses activités. Cette nouvelle a été bien accueillie par les membres et les a confortés dans leur décision de faire ou de toujours faire confiance à la CAPPED.

Considérant la délicatesse et le caractère parfois tumultueux que revêt le secteur de la micro finance au Congo, la direction a entrepris des actions médiatiques et publicitaires pour faire connaître cette reconnaissance à l'endroit du public. C'est ainsi que la nouvelle a été annoncée officiellement le 1^{er} août 2005, lors de l'inauguration du nouveau local de l'agence de Ouénzé. L'autorité monétaire, représentée par le Directeur de la micro finance et des marchés financiers (récemment nommé à la tête de cette nouvelle direction), a présidé la cérémonie.

***** Les organes de gouvernance***

Les réunions prévues au cours de cette année par les organes de gouvernance ont été tenues :

L'Assemblée générale (A.G):

La deuxième A.G de la CAPPED, après l'assemblée constitutive du 20 décembre 2003, s'est tenue le 28 mai 2005 avec la participation de près de 120 membres à jour de leur cotisation. Trois grandes allocutions ont été faites : celle du président du Conseil de surveillance qui a fait état du fonctionnement de son organe en insistant sur les difficultés rencontrées ; celle du président du Conseil d'Administration (CA) qui a rendu compte de sa gestion et enfin celle de l'Auditeur externe qui a confirmé la gestion du CA et la régularité ainsi que la véracité des comptes annuels. A l'issue, des débats, quitus a été donné à la gestion de l'exercice 2004. Le programme d'activités et le budget 2005 ont été adoptés.

Le Conseil de Surveillance (CS) :

Cet organe n'a fonctionné qu'avec quatre membres sur cinq dont trois à Brazzaville et un seul à Pointe Noire. La deuxième conseillère de cette dernière localité, ayant élu domicile à l'étranger, n'a pas encore été remplacée. Le Président, lui-même, a été hospitalisé pendant plusieurs mois, ce qui a ralenti leur activité.

Néanmoins, les réunions de cet organe se sont tenues au moment même où se tenaient celles du CA, c'est à dire en mai et septembre 2005.

Des visites de travail ont été effectuées dans les agences de la CAPPED et les rapports fournis ont été pris en compte par l'équipe de direction.

Le Conseil d'Administration (CA)

Cette année, le bureau du CA a été très actif. Par rapport à certaines situations urgentes, le président a réuni ses proches collaborateurs pour décider du fonctionnement de la structure.

Ainsi, le bureau s'est retrouvé :

- le 22 janvier pour adopter les documents (rapport d'activités et budget) de l'année 2004 et ceux projetés pour 2005 (programme d'activités et budget)
- En septembre 2005 concomitamment avec les membres du CS présents à Brazzaville, pour revoir l'horaire de travail de la structure, suite au vol perpétré le 5 septembre 2005 (en fin de semaine) au siège de la CAPPED. La décision a été de réduire le nombre d'opérations les samedis aux transferts de fonds et aux ouvertures de comptes. Au cours de cette même réunion, les axes de préparation de la mission du plan d'affaires ont été élaborés.

Le CA, dans son ensemble, s'est réuni deux fois à savoir : en mai et en octobre.

- La première session, en amont de l'AG, avait pour objet d'entériner la décision du bureau sur les documents de travail (comme sus mentionnés), de prendre connaissance du rapport de l'audit des comptes exercice 2004. On a noté la présence de M. François LEGAC, chargé de projets à Sos Faim (notre partenaire financier) à cette réunion.
- La seconde réunion a tourné autour de l'élaboration du plan d'affaires pendant laquelle, le consultant et l'ensemble des membres du CA se sont accordés sur la mission. Au cours de cette rencontre, la vision et les missions de la CAPPED ont été remis sur la table de discussion et un consensus a été dégagé. Durant toute la période du déroulement de la mission sur le plan d'affaires, les membres du CA se sont rendus disponibles.

***** Les organes d'exécution***

La direction, avec ses deux pôles de compétences, conseil de gestion et comité de crédit, a fonctionné régulièrement. Un premier conseil de gestion s'est tenu à Dolisie en date du 24 mars en vue de la mise en place du plan d'action de l'exercice 2005. Un accent particulier a été mis sur le fonctionnement de l'antenne de Dolisie.

Face aux injonctions intempestives de l'administration publique (impôts, commerce, police etc...), la directrice était obligée d'effectuer plusieurs missions de travail dans cette localité, afin s'accorder avec ces partenaires.

Deux importants documents ont été rédigés par la direction et soumis à l'approbation du CA : le plan de formation des agents et le règlement financier.

Pour mesurer et suivre l'efficacité des services de recouvrement, un logiciel de gestion de portefeuille a été mis en place. Celui-ci donne des ratios de gestion permettant de mesurer le niveau d'activités. Et sur les normes prudentielles, un document résumant l'ensemble des ratios exigés par la COBAC a été élaboré.

**** Collaboration CAR / CAPPED**

La collaboration avec la Cellule d'Appui Rurale (CAR) du FJEC devrait amorcer le financement des activités en zone rurale. Après plusieurs concertations, les deux structures ont répondu à l'invitation de la Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit (CVEC) située à Bouazi dans le district de Loumo, département du Pool.

Cette mission avait pour objectif de baliser, en partenariat avec la CAR, les axes de collaboration avec cette caisse locale. Après un diagnostic de la situation des paysans et leurs besoins en services financiers, deux pistes de travail ont été mises en évidence :

- Appuis techniques de la CAPPED en formant l'équipe du conseil de gestion et la rédaction des textes juridiques de la CVEC ;
- Appuis financiers : la CVEC étant membre de la CAPPED, les membres peuvent accéder aux services de celle-ci. Un protocole d'accord est en cours de rédaction.

Le protocole d'accord est en cours d'élaboration. Mais trois crédits d'un montant total de F CFA 550.000 ont été octroyés pour financer les activités commerciales et piscicoles. L'épargne collective d'une valeur de F CFA 1.683.000 a servi à cautionner ces premiers crédits.

**** Audit externe des comptes annuels**

Le cabinet d'audit Fidinter a été reconduit par le CA pour contrôler les comptes annuels et vérifier les informations spécifiques. Au terme de son travail, les conclusions ont été rendues au collège des administrateurs et à l'A G, ce qui a permis à cette dernière de donner quitus à la gestion du CA.

Il ressort du rapport de l'audit que la CAPPED a réalisé un résultat positif de F CFA 56.056.327 au cours de l'exercice 2004. Mais après retraitement (prise en compte de la dotation aux provisions pour créances douteuses et aux amortissements et facturation à coût réel des services du FJEC à l'endroit de la CAPPED), ce résultat s'est avéré déficitaire de F CFA 126.323.192. Des recommandations ont été faites à la direction

**** *Elaboration du plan d'affaires***

D'un commun accord avec le partenaire financier, le CA a ordonné une mission en vue de l'élaboration de son plan de développement sur les cinq prochaines années.

Prévue au deuxième trimestre de l'année, la mission plan d'affaires ne s'est tenue qu'en octobre soit au début du quatrième trimestre. Ce parcours était émaillé de quelques difficultés dans le choix du consultant. Après un premier appel d'offre lancé effectivement en juin 2005, un seul consultant avait proposé sa candidature en août. Ce qui ne laissait aucun choix à la CAPPED. Un deuxième appel d'offre a suivi (en septembre 2005), qui a reçu cette fois-là l'assentiment de trois candidats. Le comité de sélection (composé du PCA, de la directrice et d'un membre du CA) mis en place, a porté son choix sur M. Denis Bruno KOFFI, consultant indépendant franco-béninois.

Débutée le 29/10/05, la mission de terrain a pris fin le 12 novembre 2005. La méthodologie participative du consultant a eu l'assentiment de tous les membres du CA et du CS. Les contacts avec tous les acteurs internes (membres du CA, du CS, personnel et bénéficiaires) et externes (partenaires) de la CAPPED ont été pris dans les différentes localités d'implantation de la structure.

Après plusieurs échanges, le document final qui sera adopté par le CA, fait ressortir des axes de travail pour la période quinquennale 2006-2010. On peut citer entre autres :

- Renforcer le redéploiement du réseau de la CAPPED dans les autres départements
- Diversifier l'offre de produits et services
- Atteindre l'équilibre financier
- Consolider la structure organisationnelle
- Développer les ressources humaines
- Asseoir la crédibilité de la CAPPED aux yeux des partenaires

Des partenaires, tant financiers que techniques, seront contactés en vue de la mise en œuvre de ce plan de développement.

**** *Mise en place d'un service financier propre à la CAPPED***

Le travail de la commission, mise en place lors de la première session du CA du 20 février 2004, n'a toujours pas abouti à des conclusions permettant le fonctionnement d'un service financier interne à la CAPPED. Il sied de signaler ici que la comptabilité et le suivi budgétaire de la CAPPED sont tenues par la Cellule d'Appui Urbaine du FJEC.

Néanmoins, la direction a embauché un comptable qui aura entre autres missions d'activer le module comptabilité intégré au logiciel de gestion Africa Cooper. Des résultats positifs ont été enregistrés dans les deux sites de Brazzaville et ils augurent de la suspension prochaine du traitement de la comptabilité dans le logiciel « Ciel Compta ». Ce travail se poursuivra dans les autres localités.

Le tableau (1) suivant donne le niveau de réalisation des activités prévues et réalisées au cours de l'année

Tableau 1 : niveau de réalisation des activités

N°	Activités	Niveau de réalisation
1	Conseil d'Administration Assemblée générale	2 sessions tenues et 1 AG Taux de réalisation 100%
2	Récépissé Direction de l'Administration du Territoire	Processus en cours Taux de réalisation : 50%
3	Mise en place d'un plan de formations	Document existe Taux de réalisation 100%
4	Finalisation Règlement financier	Document finalisé Taux de réalisation 100%
5	Collaboration CAPPED / CAR	Collaboration amorcée Taux de réalisation 50%
6	Elaboration du plan d'affaires de la CAPPED.	Document disponible Taux de réalisation 100%
7	Mise en place d'un service financier propre à la CAPPED Elaboration des termes de références d'un service financier	Commission non opérationnelle En attente de l'activation du module comptable sur le Logiciel Taux de réalisation: 0%
8	Mise en application des normes prudentielles de la loi COBAC.	Document existe Taux de réalisation 100%
9	Elaboration des tableaux de bord et les ratios de gestion.	Ratios disponibles taux de réalisation 100%

1-2- ACTIVITES COURANTES EN 2005

**** Collecte de l'épargne**

Deux situations ont failli avoir une incidence négative sur la collecte de l'épargne : la première a été le braquage perpétré par des personnes non identifiées emportant avec elles des fonds d'un montant total de F CFA 12.000.000 et la seconde est la fermeture des locaux du siège après l'opération du délogement de la milice « ninja » par la force publique. Ces crises ont quelque peu ralenti le taux de fréquentation au siège.

Mais avec l'indemnisation totale par la compagnie d'assurance et la société de gardiennage pour le vol et la normalisation du climat dans la zone sud, les activités ont repris leur cours normal.

Ainsi, l'épargne a été fortement mobilisée ce qui témoigne de la confiance que les membres font à leur structure. L'ensemble des dépôts a été de F CFA 5.144.672.183 soit une augmentation de 144 % par rapport à 2004 (F CFA 2.856.453.682).

L'encours, prévu à F CFA 1 500 000 000 au 31/12/05, a dépassé la barre de F CFA 1.770.950.731 soit un taux de réalisation de 118%. Le nombre d'épargnants est passé de 11.030 à 13.378 membres, soit une progression d'environ 18% par rapport à 2004.

Cet adhésion massive s'explique par la campagne publicitaire réalisée dans tous les sites de la CAPPED. Le changement du local de l'agence de ouézné, plus attractif et accessible, y a également contribué.

**** Octroi des crédits**

L'activité crédit a évolué en dents de scie, car des suspensions périodiques ont été consenties en début et au milieu de l'année pour faire pression et améliorer ainsi les taux de remboursements.

2101 sur 2250 crédits ont été octroyés aux membres de la CAPPED, soit un taux de réalisation de 93%. Le volume de FCFA 450.403.960 a été réparti entre les deux crédits, c'est-à-dire F CFA 302.442.960 aux PME ou aux individus et F CFA 147.961.000 aux groupes solidaires.

Par rapport à 2004, on note une régression en nombre (2289 crédits) d'environ 9% et en volume d'environ 2% (F CFA 458.687.565).

Les deux volets de crédits sont ainsi résumés

Au niveau PME

La particularité, cette année, a été le financement des projets en démarrage ou en création et des activités péri urbaines.

Pour relancer l'appui aux débutants, un nombre de dix projets était arrêté. Mais dans la pratique, 28 crédits ont été financés, soit un taux de réalisation de 164%. Cet engouement est justifié par l'existence de deux fonds de garantie : le fonds FJEC et le fonds Cofidès.

- Fonds FJEC : C'est un fonds de garantie mis en place par le partenariat FJEC/TECH-DEV/MAE France, depuis 3 ans afin de soutenir la création d'entreprises agroalimentaires. Le FJEC en est le seul propriétaire et gérant
- Cofidès : c'est une société française de garantie qui a signé une lettre de garantie internationale avec la CAPPED pour soutenir un projet de maraîchage en zone péri urbaine à Pointe Noire.

A côté de ces deux fonds, il convient de signaler la collaboration avec le « Fonds GARRIGUE » qui prend directement des participations dans les entreprises membres de la CAPPED. C'est avec le dynamisme de M. Hubert De Beaumont, administrateur du FJEC résident à Paris, que cette société a eu connaissance de la CAPPED. La collaboration avec la CAPPED se résume en un instrument financier permettant le transfert de fonds entre les parties prenantes.

Sur les crédits encore, on remarque une nette évolution de la demande des femmes. A l'instar du MCS, plusieurs femmes se sont mises ensemble pour aller s'approvisionner en Chine. 90 crédits d'un montant global de F CFA 101.355.000 soit 37,5% sur l'ensemble des crédits ont été concédés aux femmes contre 52 en 2004, soit une progression de 42%.

Ainsi, au cours de cette année, 240 crédits sur 250 prévus ont été octroyés aux PME pour un volume total de F CFA 302.742.960. Le taux de réalisation est de 96% par rapport aux prévisions.

En comparant avec l'année dernière, un taux de progression de 28% est remarqué car 172 crédits seulement avaient été consentis. Le volume lui aussi est en légère évolution de 7% par rapport à F CFA 280.756.565 de 2004.

La répartition selon les différents types de crédits se présente de manière suivante :

- 147 crédits d'investissement, contre 95 crédits en 2004, soit 35% d'évolution,
- 38 crédits cycliques, contre 35 crédits en 2004, soit 8% de progression,
- 12 crédits d'escompte, contre 16 crédits en 2004, soit 25% de diminution,
- 43 découverts contre 25 en 2004, soit 42% d'augmentation.

Hormis l'escompte (qui nécessite la preuve de l'existence d'un bon de commande ferme de la part du membre), les autres crédits ont connu une demande plus importante.

Le crédit moyen a été de F CFA 1.261.429 contre F CFA 1.632.306 en 2004. Il est plus faible du fait du redimensionnement de certains crédits.

Selon les sites, les ratios sont variables. La primeur est donnée à l'agence de Ouénzé qui a fait un taux de remboursement (TR) de 99% avec un taux de portefeuille à risque (TPAR) à 0%.

Ensuite Pointe Noire vient en seconde position avec un taux de remboursement de 91% et un TPAR à 9%.

Le siège traîne encore des crédits difficiles dont certains sont en contentieux chez l'huissier et l'avocat. Le TR est de 90% et le TPAR 18%. Plusieurs mesures de recouvrement ont été mises en œuvre. Elles seront poursuivies et renforcées en 2006.

Mais de manière globale, le TR des crédits PME est de 93%.

L'encours de crédit, à ce niveau, est de F CFA 171.341.809 représentant 145 crédits ;

Au niveau Micro Crédit Solidaire (MCS)

En harmonie avec l'année du micro crédit, décrétée par l'ONU, le service MCS a eu une attention particulière au sein de la CAPPED. Ayant malheureusement démarré au ralenti, l'activité a pris sa vitesse de croisière et a terminé l'année avec la réalisation d'une étude sur l'impact de son action auprès des bénéficiaires de Brazzaville et de Pointe Noire.

Cette étude a permis de mettre en évidence l'amélioration des conditions de vie et du niveau des activités des bénéficiaires. Ainsi, un impact significatif tant sur la plan social qu'économique a été démontré. Le rapport de cette étude est disponible.

Dans le fonctionnement au quotidien, l'antenne de Dolisie a enregistré de faibles performances avec un TPAR de 23%. Les retards accumulés, très importants, ont poussé la directrice à rencontrer ces bénéficiaires.

La suspension des crédits a été plus poussée dans cette localité. Malgré les nombreuses pressions, le taux de remboursement a été de 92% contre 96% à Brazzaville et 97% à Pointe Noire. Dans ces deux dernières localités, le TPAR est de 6%.

Au total, 1861 crédits ont été accordés aux groupes organisés et solidaires pour un montant global de F CFA 147.661.000. Le crédit moyen a été de F CFA 79.344.

L'encours des crédits au 31/12/05 est de F CFA 57.046.736 pour 1.024 dossiers.

Le tableau (2) donne les résultats consolidés et résume la qualité du portefeuille sur l'ensemble des sites de la CAPPED.

Tableau 2 : Qualité du portefeuille

INDICATEURS	TPAR	MONTANT	Nombre
Encours global de crédit		228 388 545 (*)	1 169
Crédits à jour		199 999 574	1 028
Crédits en retard	12,43%	28 388 971	141
' 15 à 45 jours	1,87%	4 265 821	11
' 46 à 90 jours	0,39%	887 136	9
' 91 à 180 jours	2,21%	5 050 155	10
' > 180 jours	7,96%	18 185 859	111

(*) Ce chiffre ne concerne que les crédits accordés depuis l'autonomisation de la CAPPED (janvier 2004). En considérant les crédits antérieurs, il s'élèverait à F CFA 279.142.345 avant provision.

La norme devant être inférieure à 10%, le TPAR de 12,43% de la CAPPED est assez élevé malgré les efforts conjugués et le recours en justice. Plusieurs crédits seront provisionnés à la fin de cette année non sans être abandonnés.

**** Transferts de fonds**

Cette activité a connu une grande régression non seulement du fait des troubles socio politiques du 19 octobre 2005, mais également du fait de la concurrence déloyale. En effet, la CAPPED a vu d'autres EMF ouvrir leurs portes en face ou à proximité de toutes ses agences. Cette situation n'a pas laissé la direction indifférente qui a commandité une enquête. Les résultats de celle-ci ont permis de restructurer ce service en révisant la tarification et les horaires de mise à disposition des fonds.

Ainsi, sur les 30.000 opérations prévues, 14.878 ont été réalisées à raison de 49,5%. Après observation et enquête, il a été décelé que la CAPPED est sollicitée dans les envois de grands montants (supérieurs à F CFA 100.000) et qu'en deçà de ce chiffre, ce qui représente le plus grand nombre des usagers, les tarifs sont plus chers. Cela a amené la direction à restructurer non seulement la tarification mais aussi l' horaire de mise à disposition des fonds.

Sur le volume de fonds ayant circulé entre les différentes localités, l'écart n'est que de 23%. 1.345.291.561 F CFA ont été perçus en 2005 contre 1.656.035.699 F CFA en 2004

Le tableau (3) résume l'ensemble des activités réalisées au cours de cette année 2005.

DESIGNATION	REPORT 2004	BACONGO		OUENZE		POINTE NOIRE		DOLISIE		TOTAL
		PME	MCS	PME	PME	MCS	PME	MCS	2005	
New épargnants	4 503	1 598	385	265	733	424	70	146	3 621	
Hommes	1 538	907	52	155	395	66	38	41	1 654	
Femmes	2 556	503	333	69	190	358	9	105	1 567	
Association	409	188		41	143		26		398	
Cptes fermés	39	31	275	3	26	1 172			1 507	
Cptes transférés		45		45						
Anciens cptes		6 184	840	174	2 443	1 455	67	101		
Total épargnants	11 030	7 706	950	481	3 150	707	137	247	13 378	
Dépôts	2 856 453 682	3 439 251 276	24 976 280	381 365 884	1 226 194 665	25 122 830	40 097 174	7 664 074	5 144 672 183	
Encours épargne	1 254 073 649	1 193 276 693	0	92 220 236	287 092 455	0	16 868 286	0	1 589 457 670	
Encours DAT	16 857 145	163 679 601	0	3 387 000	14 426 460	0	16 868 286	0	181 493 061	
Total Epargne	1 270 930 794	1 356 956 294	0	95 607 236	301 518 915	0	16 868 286	0	1 770 950 731	
Crédits octroyés										
Nombre	2 289	115	799	14	110	783	1	279	2 101	
Montant	458 687 565	147 871 160	54 240 000	27 150 000	127 421 800	70 301 000	300 000	23 120 000	450 403 960	
Crédits hommes										
Nombre	423	74	86	8	67	127	1	89	452	
Montant	217 138 000	101 896 160	6 685 000	9 650 000	89 541 800	13 065 000	300 000	7 200 000	228 337 960	
Crédits femmes										
Nombre	1 866	41	713	6	43	656		190	1 649	
Montant	241 550 160	45 975 000	47 555 000	17 500 000	37 880 000	57 053 000		15 920 000	221 883 000	
Crédit moyen		1 285 836	67 885	1 939 286	1 158 380	89 784	300 000	82 867		
Investissement										
Nombre	95	70	0	9	68	0		0	147	
Montant	188 417 815	102 666 160	0	20 150 000	105 711 800	0		0	228 527 960	
Cyclique										
Nombre	2 152	14	799	2	21	783	1	279	1 899	
Montant	237 589 750	27 325 000	54 240 000	5 500 000	11 450 000	70 301 000	300 000	23 120 000	192 236 000	
Escompte										
Nombre	16	7		0	5				12	
Montant	20 160 000	7 350 000		0	6 500 000				13 850 000	
Découvert										
Nombre	25	24		3	16				43	
Montant	12 850 000	10 530 000		1 500 000	3 760 000				15 790 000	
Remb. effectué	464 964 801	126 723 864	54 065 558	25 666 007	79 088 256	57 127 659	300 000	21 001 390	363 972 734	
Montant attendu	531 773 109	141 540 860	56 104 825	25 806 627	86 808 505	58 626 989	300 000	22 795 134	391 982 940	
Taux de remb	90%	90%	96%	99%	91%	97%	100%	92%	93%	
Encours global										
Nombre	1 000	68	355	8	69	495	0	174	1 169	
Montant	204 252 233	87 363 117	18 026 735	7 920 002	76 058 690	31 586 366	0	7 433 635	228 388 545	
Encours normal										
Nombre	804	50	316	8	61	397		98	930	
Montant	132 116 124	69 321 236	16 955 360	7 920 002	68 723 225	28 784 960		5 493 385	197 198 168	
Crédits en retard										
15-45j	37	2	4	0	2	20		3	31	
Montant	1 966 210	2 091 005	12 135	0	2 086 186	762 700		76 495	5 028 521	
46-90j	18	1	8	0	0	6		0	15	
Montant	2 750 623	713 951	173 185	0	0	60 137		0	947 273	
91-180j	2	0	0	0	0	17		8	27	
Montant		4 881 803	0	0	0	559 834		168 352	5 609 989	
>180 J		13	27	0	6	55		65	166	
Montant		10 355 122	886 055	0	5 249 279	1 418 735		1 695 403	19 604 594	
Crédits douteux	141		0						0	
Montant (1)	67 419 276	53 867 907	0	0	20 003 281			1 863 755	75 734 943	
TPAR		18%	6%	0%	9%	6%	0%	23%		
Crédits Total Remb	1 711	101	776	10	70	785		198	1 940	
Dotat.Prov										
Montant	20 225 783	13 752 823			6 713 971			1 386 982	21 853 776	
Transferts										
Nombre	22 561	8 218		951	5 454		255		14 878	

1-3- AUTRES ACTIVITES

1-3-1- FORMATION

A tous les niveaux, le renforcement de capacités au sein de la CAPPED a été un volet très important cette année. 32 agents ont participé à une ou deux formations, tant au niveau national qu'à l'étranger.

→ Formation des agents

Au niveau local, avec le concours de l'APEMF-Congo, cinq agents ont suivi les formations suivantes : « Gestion des risques opérationnels et Analyse financière des EMF ».

- Les caissiers et agents de recouvrement de Brazzaville, au nombre de dix, ont reçu une formation sur « le traitement des opérations de caisse », dispensée par un agent du Crédit Lyonnais Congo.

- Les quatre agents de réception ont été éduqués sur les missions et les valeurs de la CAPPED et sur la politique d'épargne et de crédit afin qu'ils soient en mesure de mieux présenter la structure et renseigner les membres et usagers.

- Sept agents de crédits et de recouvrement, de leur côté, ont suivi la formation sur l'analyse financière des dossiers de faisabilité au Club Projet du FJEC

- **Formation à l'utilisation du logiciel de gestion du portefeuille** : Avec l'aide de M. Gildas NDALA, Responsable de l'antenne FJEC Pointe Noire et Formateur CAPAF, concepteur dudit logiciel, l'équipe de direction, les gestionnaires du MCS et les agents de recouvrement ont été formés à l'utilisation de cet outil permettant d'avoir des ratios de gestion comme le TR et le TPAR à partir des données brutes. Neuf personnes ont acquis la maîtrise de cet outil.

A l'étranger, la directrice et deux agents ont participé à un séminaire sur le SIG (Système d'information et de Gestion) au Mali. Au cours de ce séjour, une visite d'échange a été effectuée auprès de Kafo Jiginew. Cela a été la concrétisation de l'invitation lancée par la délégation de cette plus grande mutuelle de crédit au Mali après leur passage à Brazzaville, à la CAPPED.

Un autre forum a requis le déplacement de la directrice. C'est la 5^{ème} session annuelle du Réseau Africain de Micro Finance (AFMIN) tenue à Madagascar. Cela a été l'occasion d'échanges d'expériences avec plus de 120 personnes venues d'une vingtaine de pays et de soutenir la candidature d'adhésion de l'APEMF-CONGO au réseau.

- La secrétaire de direction a, elle aussi, participé au Burkina Faso à un atelier sur les « nouvelles exigences du métier de secrétaire et assistance de direction ». Cet atelier a regroupé une dizaine de secrétaires venant de trois pays différents.

→ Formation des élus

Tous les élus (CA et CS) ont été invités à participer à une session de formation sur la gouvernance des IMF et le plan stratégique, dispensée par M. François LEGAC, chargé de projets à Sos Faim. Cette rencontre était un prélude à la réalisation du plan d'affaires, car elle a donné à chaque membre de la matière à réflexion. L'équipe du Conseil de gestion était également conviée à cette formation.

→ Réception des étudiants en fin de formation

La CAPPED a été beaucoup sollicitée par les directeurs des écoles de formation et des universités, afin de mettre en stage leurs étudiants en fin de formation. Plus de vingt cinq demandes ont été adressées à la direction. Mais faute de temps et de structure, dix seulement ont pu faire des stages sur les thèmes suivants : Financement des PME par les EMF ; les opérations financières d'un EMF ; observation générale sur les EMF ; l'instruction des dossiers de financement, et le traitement du courrier dans les EMF. La durée de ces stages a varié entre un et trois mois.

Six autres stagiaires ont mené, pour le compte de la CAPPED, l'étude sur l'impact du MCS auprès des bénéficiaires.

La CAPPED a également été invitée dans d'autres écoles de formation pour animer des conférences-débats auprès des étudiants finalistes. L'objectif principal, pour les responsables de ces établissements, était de faire connaître la CAPPED à ces futurs candidats à l'entreprise et mettre en place des mécanismes de collaboration.

1-3-2- Situation du personnel

L'année 2005 a été une année de grandes mutations au niveau du personnel. Deux sites ont vu leurs responsables partir pour convenance personnelle (à Pointe Noire) et pour licenciement à cause d'une faute lourde (à Ouénzé). Des promotions ont donc été faites, car ce sont des agents internes qui ont occupé ces postes vacants : Michel MOUNOKI pour Pointe Noire et Gabin FOURIKAH pour Ouénzé.

La fonction de Responsable de l'exploitation, chargé du contentieux, a été créée pour renforcer la nouvelle équipe dirigeante de Pointe Noire. Victor TSOUNGA, ancien Agent de crédit, a été promu à ce poste. A Brazzaville, un caissier, Urbain KOULOUKOUENDA, a été promu au poste d'agent de recouvrement en remplaçant l'ancien, promu lui, au poste de chef d'agence de Ouénzé.

Ainsi, quatre personnes sont parties, dont une décédée (Nadine SONDE, caissière de Pointe Noire).

Les nouveaux venus, au nombre de dix (10), sont ainsi répartis :

- Pointe Noire : 3 agents – une caissière, une secrétaire et un agent cumulant les fonctions d’entretien et de gardien de jour
- Bacongo : 3 agents – un caissier, un comptable et un chauffeur
- Ouénzé : 3 agents – une caissière, un agent de crédit et un gardien de jour
- Dolisie : 1 caissière, la première occupant la fonction de gestionnaire du MCS

L’effectif est passé de 37 à 44, soit une augmentation significative de 16 %.

Hormis Pointe Noire, les autres locaux de la CAPPED sont quelque peu exigus et les conditions de travail déplorables dans les autres sites. A Bacongo, par exemple, toute l’équipe du MCS se partage un seul bureau alors qu’un agent est tenu de recevoir des groupes de personnes. Et ces sites sont des locaux dont la CAPPED n’est pas propriétaire.

Le problème de la construction de la CAPPED reste entier. Le recrutement du directeur financier a même été différé pour cette raison.

1-3-3- Campagnes publicitaires et médiatiques

En plus des actions de publicité et des émissions radio télévisées, deux grandes actions marketing ont permis à la CAPPED de se rapprocher de plus belle de sa cible :

- Délocalisation de l’agence de Ouénzé : l’installation de cette agence dans un nouveau local accessible et confortable a favorisé un regain de confiance aux usagers et membres. Cela a également attiré d’autres personnes comme l’a montré l’augmentation des adhésions à partir du mois d’août.
- La participation à la foire de Pointe-Noire : la participation à ce grand rendez-vous des initiatives économiques a permis de promouvoir l’action de la CAPPED d’autant plus que le thème central de cette manifestation était « le développement de la production locale en vue de la diversification et de la promotion des exploitations ». Le stand bien présenté a eu des retombées significatives au niveau des adhésions à l’antenne CAPPED Pointe-Noire.

1-3-4- Assemblée générale de l’APEMF-CONGO

Du 31 mai au 1^{er} juin 2005, l’Association Professionnelle des Etablissements de Micro Finance du CONGO a tenu son assemblée générale à Brazzaville. La participation des EMF était effective et trois ministres (des finances, de l’information et des postes et télécommunication) ont pris part aux cérémonies d’ouverture et de clôture, démontrant leur intérêt à cet outil qui contribue à la lutte contre la pauvreté. Le ministre de tutelle a même pris l’engagement d’étudier la possibilité de la défiscalisation du secteur de la micro finance et a aussi déclaré, la journée du 12 juillet, journée de la micro finance au Congo.

La CAPPED, assurant la fonction de Secrétaire Général du bureau de l’association, a fait partie de la commission qui avait comme mission, à l’issue de cette assemblée, d’amender le document intitulé « charte des EMF ». En collaboration avec la MUCODEC, la CAPPED a

finalisé le document. Il sera soumis à l'approbation des membres, lors de la prochaine assemblée générale en 2006.

**** 1-3-5-Visites des partenaires**

→ SOS FAIM

Le remplaçant de Anne BASTIN, François LEGAC, a été très proche de la CAPPED cette année en réalisant deux missions. Celle du mois de mai a été une prise de contact pour s'imprégner de la réalité de terrain et échanger avec les administrateurs sur les concepts de la gouvernance des EMF (Etablissements de Micro finance) et le plan stratégique. A l'issue de ce voyage, les termes de références sur la mission plan d'affaires CAPPED ont été élaborés conjointement.

En décembre, il a participé la session SEP (Suivi, Evaluation, Programmation) annuelle, tenue du 19 au 21.

→ Programme PAKOB

Laurent COLLINET, Responsable du Programme PAKOB en Haïti, a visité la CAPPED au début de l'année. Ce programme, à l'instar du FJEC, apporte des appuis multiformes aux populations de Port-au-Prince et dans d'autres localités de Haïti

II- PARTIE FINANCIERE

2-1- CONSOMMATION DU BUDGET

Initialement prévu à F CFA 216.526.214, le budget de la CAPPED de l'exercice 2005 a reçu une rallonge au cours de l'année de F CFA 8.527.441 pour la réalisation du plan d'affaires et le reliquat de la subvention 2004 de F CFA 4.915.935.

Il a donc été arrêté à F CFA 230.129.590 dont l'investissement à F CFA 28.255.000 et l'exploitation à F CFA 201.874.590.

Pour ce budget, la CAPPED devait apporter la somme de FCFA 143.219.030 et la subvention de nos partenaires (et le reliquat) de 86.910.560 FCFA.

L'ensemble de la consommation a été de 83,5% : les investissements réalisés à 74% et le fonctionnement à 95%.

Plusieurs situations imprévues, surgies au cours de l'année, ont nécessité des décaissements d'argent, poussant la direction à réduire ou différer les dépenses normalement prévues. Il s'agit de l'achat de l'autocommutateur et des mobiliers de bureau à Pointe-Noire avec le déménagement du FJEC ; le remplacement du coffre fort et l'installation du système d'alarme après le vol par effraction, perpétré dans nos locaux au siège en septembre 2005.

A ce sujet, il est important de signaler ici la promptitude la compagnie d'assurance qui a indemnisé la CAPPED après trois mois de tractation.

Sur le budget, les charges diverses ont permis d'inhumer la caissière décédée à Pointe Noire.

Par rapport à ces restrictions mentionnées plus haut, le parc informatique n'a pas été totalement acquis.

Dans les deux grands chapitres, certaines rubriques ont connu d'importants dépassements car sous estimées ou imprévues, tandis que d'autres ont été sous consommées.

Pour le premier cas, on peut citer :

- **Aménagement** : le nouveau local de l'agence de Ouénzé a occasionné un dépassement d'environ 26% . Mais ce montant sera défalqué sur le loyer mensuel.

- **Acquisition des chaises** : Avec le déménagement du FJEC, l'antenne de Pointe Noire devait acquérir son propre mobilier de bureau ; ce qui justifie le dépassement de 145%.

- **Pièces de rechange** : le dépassement de 82% a été occasionné par la vétusté du groupe électrogène (vol de certaines pièces maîtresse et changement d'autres) de Brazzaville et le véhicule de Pointe Noire. Les motos, presque amorties ou ayant subi des chocs lors des chutes de certains agents, ont également été emmenées au garage.

- **Formation et séminaires** : les trois formations à l'extérieur ont causé un dépassement de F CFA 1.545.800 soit 32% ; Les frais de restauration ont subi le même effet.

- **Impôt et taxes :** le paiement de la patente (qui a été exigé par la direction départementale des impôts de Dolisie alors que les autres sites ne sont pas imposés) et de la taxe immobilière (à défalquer sur les loyers) ont été exécutés à 452%. La prévision de F CFA 124.000a été insignifiante face à la dépense de F CFA 1.015.645.

Pour certaines rubriques sous consommées, la dépense a été soit différée, soit suffisante.

Le tableau suivant résume la consommation du budget

Tableau (5) : exécution budget

CHAPITRE	PREVU	TOTAL REALISATION	ECART
Aménagements	2 000 000	2 518 690	-518 690
<u>1. EQUIPEMENT</u>			
8 Ordinateurs complets	8 400 000	5 454 268	2 945 732
10 Imprimantes	3 600 000	1 747 184	1 852 816
17 Onduleurs	3 075 000	376 774	2 698 226
12 Stabilisateurs	265 000	171 500	93 500
2 Scanners	400 000	220 000	180 000
6 Bureaux	695 000	1 019 900	-324 900
10 Fauteuils	855 000	365 000	490 000
3 Meubles de rangement	300 000	220 000	80 000
5 Bancs	150 000	0	150 000
10 Chaises	190 000	465 500	-275 500
	535 000	150 000	385 000
7 Splits	3 500 000	2 356 800	1 143 200
9 Ventilateurs	290 000	161 250	128 750
2 Groupes Electrogènes	4 000 000	2 730 800	1 269 200
Coffre fort		1 175 904	-1 175 000
Autocommutateur		1 108 000	- 1 108 000
Système d'Alarme		581 835	-581 835
Sous total1	28 255 000	20 823 450	7 431 550
<u>2. BUDGET EXPLOITATION</u>			
Intérêts sur DAT	4 350 000	2 065 971	2 284 029
Commissions de transferts	600 000	359 097	240 903
Frais de tenue compte	940 000	1 153 195	- 213 195
Frais dépôt chèques	50 000	50 103	- 103
Matières et fournitures			
- Electricité	1 163 000	534 495	628 505
- Eau	155 000	134 340	20 660
- Fourniture de bureau	15 000 000	14 062 239	937 761
- carburant et lubrifiant	7 250 000	4 992 695	2 257 305
- Pièces de réchange	2 900 000	5 275 530	- 2 375 530
Transport et dép inter-urbain	5 900 000	4 788 145	1 111 855
Services PTT	7 000 000	6 228 785	771 215
Ent. et rép. matériel de bur	7 250 000	6 495 570	754 430
Assemblée et conseil	5 000 000	3 833 910	1 166 090
Salaires du personnel	78 634 000	71 100 871	7 533 130

Charges sociales	18 662 714	11 199 720	7 462 994
Formations, séminaires	5 000 000	6 611 700	- 1 611 700
Assurances mat et caisse	3 000 000	2 163 123	836 877
Frais de restauration et réception	1 000 000	0	1 000 000
Frais de mission	2 900 000	2 816 000	84 000
Frais d'hébergement	1 900 000	2 705 930	805 930
Honoraires	11 240 000	16 271 000	- 5 031 000
Impôts et Taxe de roulage	124 000	684 150	- 560 150
Publicité	1 150 000	972 850	177 150
Charges diverses		1 355 295	- 1 355 295
Charges locatives	7 102 500	5 596 500	1 506 000
Sous total 2	188 271 214	171 451 214	16 820 000
TOTAL EMPLOIS	216 526 214	192 274 664	24 251 550

2-2- RECETTES REALISEES

Les recettes réalisées au cours de l'année 2005 ont été de F CFA 110.467.529 sur la prévision de 143.219.030 F CFA , soit un taux de réalisation de 77% seulement. Par rapport à 2004 (126.898.429 F CFA), la régression est d'environ 12%.

Cette diminution trouve sa réponse dans la baisse des entrées générées par les deux principales sources de revenus : les intérêts sur prêts et les transferts de fonds. Pour les premiers, la cause étant la suspension des crédits, surtout au niveau du MCS pendant près de deux mois tandis que les transferts de fonds ont fortement été concurrencés. A cela s'est ajoutée la fermeture, pendant un mois, de l'agence de Bacongo suite à l'opération de délogement de la milice « ninja », voisine de la CAPPED.

Un produit vient néanmoins relever ce niveau de recettes : les intérêts sur placement à la Société Générale (Paris).

Le tableau (6) présente l'ensemble des ressources collectées au cours de l'année.

RESSOURCES	Prévision	Réalisation	Ecart
RECETTES			
Intérêts sur prêts	48 500 000	40 984 151	7 515 849
Frais d'ouverture de compte	7 500 000	6 217 000	1 283 000
Frais de transfert	61 519 030	40 323 448	21 195 582
Vente livrets épargne	2 670 000	1 559 435	1 110 565
Frais de tenue de compte	22 480 000	17 340 010	5 139 990
Commission de change	350 000	253 028	96 972
Revenus de placement	0	2 021 777	-2 021 777
Cotisation statutaire	200 000	914 000	-714 000
Produits divers	0	854 680	-854 680
TOTAL	143 219 030	110 467 529	32 751 501
SUBVENTION			
Reliquat 2004		4 915 935	
Subvention 2005	81 994 625	81 994 625	
TOTAL RESSOURCES	81 994 625	86 910 560	86 910 560

III- Evaluation du partenariat SOS FAIM / MAE Luxembourg

Depuis 2001, la CAPPED a signé un accord de partenariat avec les organismes luxembourgeois dont l'ONG SOS FAIM et le Ministère des Affaires Etrangères. Ce protocole d'accord stipulait un cofinancement des activités de la CAPPED sur une période de cinq ans.

La CAPPED avait pour obligation de rendre compte de ses activités en fournissant des rapports réguliers (trimestriel et annuel).

Sur la période allant de 2001 à 2005, un montant total de 636.580,5 euros soit 417.340.323 F CFA a été mis à la disposition de la CAPPED. Cette subvention totale a été versée chaque année après présentation des besoins (budget) par la CAPPED et signature de protocole d'accord annuel. Le montant annuel est allé décroissant en tenant compte du niveau de recettes réalisé par la structure.

Cet appui financier et institutionnel a permis à la CAPPED de s'équiper et de renforcer ses compétences en recrutant le personnel requis dans la réalisation des objectifs fixés (cf tableau d'évaluation).

Deux interlocuteurs ont été successivement en face de la CAPPED : Anne BASTIN de 2001 à 2004 et François LEGAC en 2005. La CAPPED a elle aussi connu des changements à sa tête : Paul KAMPAKOL de 2001 à 2003 et Ghislaine MACKIZA de 2004 à 2005.

Cette collaboration a permis de mettre en place un partenariat d'échanges entre les deux structures. En dehors des missions d'évaluation annuelle que les chargés de projets ont effectué au Congo, les responsables de la CAPPED ont également rencontré le collègue dirigeant de Sos Faim à Luxembourg à leur siège.

Les contacts pris au niveau local à permis à Sos Faim d'identifier d'autres partenaires, en l'occurrence l'APEMF-Congo en lui apportant un soutien financier. C'est à cette période également que la subvention allouée traditionnellement à la CAPPED de F CFA 92.000.000 à été réduite à F CFA 73.000.000.

Selon les besoins identifiés, des formations et échanges ont été organisés à l'endroit non seulement des agents de la CAPPED mais aussi des autres dirigeants d'EMF. On peut citer :

- « Management des EMF » par Nadia OURIEMCHI aux dirigeants des EMF de l'APEMF
- « Révision des outils comptables » avec Benoît MORISSET
- « Gouvernance des IMF et plan stratégique » par François LEGAC

Sos Faim s'est beaucoup impliqué dans le processus de l'autonomisation de la CAPPED en accompagnant même, une fois, la directrice dans les locaux de la Direction Générale de l'Administration du Territoire afin de comprendre le véritable motif du refus de la non obtention du récépissé ; La mission Plan d'affaires a aussi été l'occasion de franche et régulière collaboration.

Le tableau (2) résume le niveau de réalisation de l'ensemble des objectifs fixés sur la période de cofinancement MAE / SOS FAIM. Ces objectifs feront l'objet d'une analyse plus approfondie au cours de l'année 2006.

Tableau 7 : Evaluation cadre logique quinquennal 2001-2005

Désignation	Prévisions (IOV)	Réalisations	Observations
Objectifs globaux	Augmentation du niveau de vie des populations	Etude d'impact sur le MCS	Les conditions de vie des bénéficiaires améliorées
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - 10.000 projets et μprojets sont financés -13.000 clients -Augmentation des dépôts - Création de nouvelles agences - Autofinancement à 70% 	<ul style="list-style-type: none"> - 8.059 μPME financées - 13.417 clients - Près de 12 milliards de dépôt et un encours de l'épargne à 1,7 milliards de F CFA -2 nouvelles agences ouvertes - Autofinancement à 54% avec investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation de 81% 103% La confiance des membres à la CAPPED est de plus en plus croissante Déploiement effectif Hors investissement, autofinancement à 100%
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une AG et d'un CA -Elaboration des procédures - Elaboration de fiches de postes - Application de nouveaux statuts -Augmentation du nombre du personnel -Programme de formation -Echange d'expériences avec les autres IMF 	<ul style="list-style-type: none"> 1 C A de 15 membres et 1 CS de 5 Document validé Document validé Textes appliqués Effectif passant de 16 à 44 Formation effective Voyages d'échanges Concertation 	<ul style="list-style-type: none"> Organes fonctionnels - - - Augmentation de 64% L'ensemble du personnel a été formé ainsi que les élus Echanges croisés

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des activités et suivi du recouvrement - Ouverture de nouvelles agences à PN et BZV Nord et centre - Collaboration avec d'autres IMF 	<p>Politique de recouvrement renforcée</p> <p>1 agence à Brazzaville et 1 antenne à Dolisie</p> <p>Adhésion à l'APEMF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <p>Les prospections dans le nord du pays n'ont pas été concluantes</p> <p>Participation aux organes de gouvernance</p>
--	---	---	--

CONCLUSION

A l'instar de l'année du micro crédit, la directrice avait spécifiée cette même année comme l'année de Pointe Noire. Sur ce plan, les objectifs ont été atteints car les meilleurs résultats ont été réalisés dans cette localité. Deux sites méritent encore un suivi et un renforcement poussé : Dolisie et Bacongo.

Le terme du cofinancement Sos Faim / MAE Luxembourgeois va pousser la CAPPED à multiplier des efforts dans la réalisation de ses objectifs financiers afin d'atténuer la dépendance financière. Cela suppose une amélioration des services en amont et en aval du crédit qui est la principale machine de production.

Les perspectives d'avenir sont contenues dans le plan de développement élaboré en fin 2005. La mise en œuvre de ce plan d'affaires stipule, non seulement, la diversification des produits et services à offrir ainsi que l'élargissement du réseau CAPPED, mais également la recherche de financement auprès d'autres partenaires.